



14 juin 2007

Soutien aux syndicats du secteur public d'Afrique du Sud

L'ISP a reçu une demande de soutien politique de ses affiliés d'Afrique du Sud. Les syndicats du secteur public d'Afrique du Sud ont déclenché une grève générale le 1^{er} juin, après la rupture des négociations avec le gouvernement. Les syndicats demandent une hausse salariale de 10 pour cent (12 pour cent, au début), tandis que le gouvernement propose une augmentation possible de 7,25 pour cent. Entre-temps, les hausses salariales proposées de 57 % pour le président de l'État et de 37 % pour les députés ont provoqué la colère des syndicats.

Le gouvernement a réagi en remettant des lettres de congédiement à plus de 600 travailleurs des « services essentiels », surtout des travailleurs de la santé, et en menaçant de retenir le salaire de nombreux autres. Le gouvernement a aussi déployé des forces policières et militaires pour tenter de contrer la grève.

Beaucoup d'autres travailleurs du secteur public, dont les travailleurs des municipalités et du transport, se sont joints à la grève pour une journée le mercredi 13 juin.

L'ISP demande aux affiliés de faire preuve de solidarité avec les travailleurs du secteur public d'Afrique du Sud :

- en faisant parvenir des lettres de protestation au gouvernement d'Afrique du Sud exigeant la réintégration des employés congédiés et la reprise de négociations de bonne foi;
- en faisant parvenir des messages d'appui aux affiliés d'Afrique du Sud.

Vous trouverez un modèle de lettre ci-dessous. Veuillez envoyer des copies de l'avis d'action urgente à rights@world-psi.org et aux syndicats du secteur public d'Afrique du Sud à administrator@publicservices.co.za ainsi qu'au représentant de l'Afrique du Sud dans votre pays.

Ou vous pouvez tout faire en ligne à www.world-psi.org/urgentaction.

Modèle de lettre

Monsieur le Président Thabo Mbeki
Union Buildings
West Wing - Second floor
Private Bag X1000
Government Avenue
PRETORIA 0001

Fax: +27 12 323 8246

E-Mail: president@anc.org.za

Grève des syndicats du secteur public

Monsieur le Président,

[Nom de votre organisation] vous écrit pour vous faire part de sa consternation face à l'escalade du conflit entre les travailleurs du secteur public d'Afrique du Sud et le gouvernement sud-africain.

Les syndicats demandent une augmentation de 10 % des salaires de base, ainsi que des améliorations aux subventions de logement et de services médicaux.

[Nom de votre organisation] a appris que votre gouvernement avait réagi à la grève générale déclenchée par les syndicats du secteur public le 1^{er} juin en envoyant des lettres de congédiement à plus de 600 travailleurs, dont les infirmières et des enseignants, et en menaçant de retenir le salaire de beaucoup d'autres. **[Nom de votre organisation]** a de plus appris que le gouvernement avait déployé des forces policières et militaires pour tenter de contrer la grève.

Les travailleurs du secteur public sont la base du gouvernement à tous les niveaux et la reconnaissance de l'importance de leur travail – par un salaire acceptable et de bonnes conditions de travail – est essentielle à la prestation des services publics et à l'élaboration d'une politique gouvernementale.

[Nom de votre organisation] incite fortement votre gouvernement :

- à retirer toutes les lettres de congédiement envoyées en réponse à la grève
- à réintégrer les travailleurs qui ont été congédiés pour avoir pris part à la grève
- à reprendre de toute urgence des négociations de bonne foi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

[Nom]

cc [ISP rights@world-psi.org](mailto:ISP_rights@world-psi.org)
 administrator@publicservices.co.za
 Représentant de l'Afrique du Sud dans votre pays

L'Internationale des services publics (ISP) est une fédération syndicale internationale représentant plus de 20 millions de travailleuses et travailleurs des services publics du monde entier. L'organisme compte quelque 600 syndicats du secteur public répartis dans près de 150 pays. L'ISP est un organisme autonome qui travaille en association avec des fédérations œuvrant dans d'autres secteurs ainsi qu'avec la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). L'ISP est une organisation non gouvernementale officiellement reconnue pour le secteur public au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle possède un statut consultatif auprès d'ECOSOC et un statut d'observateur auprès d'autres organismes de l'ONU comme la CNUCED et l'UNESCO.